



YYJ

VICTORIA
INTERNATIONAL
AIRPORT

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Rapport annuel 2023



Reconnaissance des territoires

Nous souhaitons reconnaître que la Victoria Airport Authority exerce ses activités sur le territoire non cédé du peuple **WSÁNEĆ** dont la relation historique avec la terre se poursuit jusqu'à ce jour. Nous nous engageons à renforcer davantage nos relations avec les Premières Nations Tseycum, Tsartlip, Tsawout et Pauquachin grâce à un partenariat de collaboration au sein des activités et des développements futurs de l'aéroport.



Dr Charles W. Elliott, OBC RCA, « TEMOSEŦFET »

Maître sculpteur salish du littoral

Né en 1943 – Décédé le 29 janvier 2023

Le Dr Charles W. Elliott était un maître sculpteur et artiste de renommée internationale qui incarnait la tradition des Salish du littoral. Ses œuvres d'art figurent dans des collections privées et d'entreprise du monde entier. Membre de la Première nation Tsartlip, M. Elliott est né dans la réserve Tsartlip, située à Brentwood Bay, en C.-B., où il a habité avec sa femme Myrna et leurs trois enfants.



Comme jeune artiste, il a sculpté des œuvres d'art sur de l'écorce de peuplier et s'est inspiré de son propre style pour créer de petits poteaux totémiques et des modèles réduits de canots sous le mentorat de son

père et de ses oncles et les encouragements de sa mère.

L'art et le travail du bois ont été le centre d'intérêt de M. Elliott tout au long de sa vie et son travail témoigne de son dévouement au design classique des Salish du littoral. Il s'est inspiré des traditions salish et se passionnait pour recréer des objets utilitaires traditionnels et cérémoniels, en plus de créer des œuvres contemporaines dans la discipline des Salish du littoral.

Eagle View – Cèdre rouge sculpté, 2009

L'aigle a été choisi pour occuper cet emplacement en raison du grand respect que nous, comme êtres humains, avons pour l'aigle. L'aigle a un esprit de force, de sagesse et de puissance, en plus de symboliser la chance, l'esprit de fraternité et la protection. Les grands pouvoirs de l'aigle sont ici pour accueillir toutes celles et tous ceux qui entrent dans l'imposant perchoir sur lequel atterrit l'aigle.

La VAA a l'honneur d'inclure l'œuvre d'art du Dr Charles W. Elliott dans sa collection d'art permanente, exposée dans le salon d'observation Eagles Landing. Ses totems et les saumons qui nagent accueillent les passagers à l'entrée des départs.

Table des matières

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET CHEFFE DE LA DIRECTION	6
RÉALISATIONS ET FAITS SAILLANTS EN 2023	8
ORIENTATION STRATÉGIQUE	9
Un aéroport sûr et en sécurité	12
Une équipe d'employés talentueux et motivés	14
Des installations aéroportuaires et une expérience client exceptionnelles	21
Développement du service aérien	26
Un aéroport responsable sur le plan financier	28
Premières Nations	34
Leadership en matière de protection et de gestion environnementales	36
GOUVERNANCE	43
Code de conduite des administratrices et des administrateurs	44
Composition du conseil d'administration	44
Limite des mandats	45
Comités du conseil d'administration	45
Comité de vérification et des finances	46
Comité de planification et de développement	46
Comité de gouvernance	46
Comité des ressources humaines	47
Comité consultatif de l'aéroport	47
Comité directeur	47
Conseil d'administration et cheffe de la direction 2023	48
Participation aux réunions du conseil d'administration	50
Rémunération des administrateurs et des dirigeants du conseil d'administration	50
Membres sortants du conseil d'administration	50
ÉTATS FINANCIERS	51
Responsabilité de la direction en ce qui concerne les états financiers	52
Rapport des vérificateurs indépendants	54

Bien que nous ayons fait tous les efforts possibles pour rédiger le présent rapport annuel sous la forme épiciène, il se peut que l'emploi du masculin s'y soit glissé. Sachez que dans ce cas, le masculin désigne les personnes de tous les genres et qu'il a été utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



Message de la présidente du conseil d'administration



Cathie Ounsted
Présidente du conseil
d'administration

En 2023, on a assisté à de nombreux changements au sein de la Victoria Airport Authority. Nous avons fait nos adieux à Geoff Dickson, qui a été notre estimé président et chef de la direction au cours des 13 dernières années. Le conseil d'administration est reconnaissant envers M. Dickson de ses années de dévouement et de grandes contributions à l'endroit de la VAA et, en particulier, de son leadership pendant la pandémie de COVID-19. Nous lui souhaitons santé et bonheur tout au long de sa retraite. Nous tenons également à remercier Chuck Lovallo, membre qui quitte le conseil, du temps qu'il nous a consacré et de ses conseils.

En septembre, nous avons souhaité la bienvenue à notre présidente et cheffe de la direction, Elizabeth M. Brown, qui possède une expérience de longue date dans les secteurs privé et public de l'aviation.

Mme Brown a acquis de l'expérience à l'échelle internationale dans les Caraïbes et un peu partout en Amérique du Nord; elle a occupé plus récemment un poste en Floride avant de rentrer chez elle à Victoria. Au nom du conseil d'administration, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Brown au sein de la Victoria Airport Authority.

En 2023, la VAA a été lauréate de nombreux prix, dont une nomination au palmarès des 100 meilleurs employeurs de la Colombie-Britannique et le prix de réalisation environnementale, dans la catégorie amélioration de l'environnement avec des ressources limitées, décerné par le Conseil international des aéroports – Amérique du Nord (ACI-NA) en reconnaissance de son projet de jardin de pollinisateurs, en plus de voir renouveler sa recertification pour l'Airport Carbon Accreditation (Accréditation de gestion du carbone dans les aéroports) de niveau 2, qui souligne les efforts que déploie YYJ pour réaliser des réductions d'émissions quantifiées.

Vu que le nombre de passagers qui fréquentent YYJ approche les niveaux qui prévalaient avant la pandémie, on y a aussi observé un nombre important de nouveaux projets d'immobilisation qui ont été entrepris par l'équipe de la VAA. Cette hausse est attribuable notamment au report de nombreux projets pendant la crise de la COVID-19 et, en partie, aux projets identifiés comme faisant partie de l'agrandissement futur de l'aéroport, tel que décrit dans le plan directeur.

Au nombre des projets prévus pour 2023, mentionnons ceux-ci :

- La modernisation de la salle d'embarquement supérieure
- Le nouveau revêtement de sol qui a été prolongé pour couvrir l'immeuble de l'aérogare
- L'installations de nouvelles bornes libre-service d'utilisation courante (LSUC)
- Le remplacement de l'éclairage d'approche de la piste 09, la piste la plus fréquentée de YYJ
- L'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques
- Des mises à niveaux du cycle de vie ont été apportées aux quatre passerelles d'embarquement
- L'approbation par le conseil d'administration de l'agrandissement du parc de stationnement récemment réalisé

Le plan directeur mis de l'avant par la VAA présente une feuille de route précisant des investissements en capital, des améliorations et des facteurs à envisager sur le plan de l'exploitation. Il propose le cadre qui permettra à la VAA de rester en avant de la courbe de demande en se concentrant sur les améliorations en matière d'immobilisation qui soutiennent les secteurs à plus forte croissance et qui offrent un maximum de bénéfice aux usagères et usagers de l'aéroport. Il tient compte de l'objectif consistant à offrir une installation de calibre mondial à l'ensemble des passagères et des passagers aériens et à poursuivre le développement économique dans la région, tout en continuant d'évoluer et d'exceller de manière écologiquement durable.

Cela n'offre qu'un aperçu de certaines des évolutions qui s'opèrent au sein de notre aéroport, dont plusieurs se produisent en arrière-plan de nos activités quotidiennes. Bien que ces évolutions passent souvent inaperçues, elles sont néanmoins indispensables à la sûreté et à la sécurité de l'aéroport et de celles et de ceux qui y accèdent, en restant fidèle à la mission de la VAA, soit de créer un aéroport sûr, sécuritaire et durable qui relie la région métropolitaine de Victoria au monde entier. Je suis convaincue que l'avenir de la VAA est prometteur et est entre bonnes mains.

Message de la présidente et cheffe de la direction



Elizabeth Brown
Présidente et cheffe
de la direction

La VAA a connu une année 2023 couronnée de succès, au cours de laquelle elle a réalisé un bon nombre des objectifs énoncés dans le plan stratégique. Ce succès n'aurait pas été possible sans la collaboration d'un conseil d'administration de grand soutien et de l'équipe qui travaille d'arrache-pied à l'Aéroport international de Victoria. Le chef de la direction récemment parti à la retraite, Geoff Dickson, a laissé l'héritage d'une entreprise bien dirigée qui jouit d'une situation financière solide, ce qui a tracé une voie claire pour l'avenir. J'ai le bonheur de pouvoir accéder au poste de présidente et cheffe de la direction de la Victoria Airport Authority et diriger une équipe dotée d'une grande excellence, d'une grande intégrité et d'un grand dévouement. L'équipe de direction de la VAA préservera la continuité des activités tandis que nous passerons par la transition vers le nouveau leadership et l'adoption de nouvelles orientations audacieuses.

Au Canada, la reprise s'est poursuivie en 2023 à l'issue de la pandémie, dont les effets se font encore sentir au sein du secteur de l'aviation. La croissance des aéroports à travers le Canada continue d'être mise à rude épreuve par les pressions inflationnistes, les retards subis dans la chaîne d'approvisionnement et les fusions et échecs de transporteurs aériens. Même si la région métropolitaine de Victoria n'a pas été à l'abri de ces impacts, la VAA s'estime toutefois heureuse d'avoir atteint 90 % des niveaux d'achalandage qui prévalaient avant la pandémie.

En 2023, l'équipe de direction s'est employée à recentrer l'orientation de l'aménagement futur de YYJ afin de veiller à ce qu'elle satisfasse aux besoins du public voyageur et de la communauté. Fort d'un plan directeur qui porte sur les 20 prochaines années et d'un plan stratégique qui privilégie la sûreté et la sécurité opérationnelles, la mise au point de services aériens supplémentaires et le leadership en matière de gestion et de durabilité environnementales, l'avenir s'annonce prometteur.

Est également essentielle à l'avenir de l'Aéroport international de Victoria notre relation avec le peuple **W̱SÁNEĆ**. La Victoria Airport Authority s'engage ainsi à renforcer davantage ses relations avec les Premières Nations Tseycum, Tsartlip, Tsawout et Pauquachin grâce à un partenariat de collaboration au sein des activités et des développements futurs de l'aéroport.

YYJ possède trois principaux points forts qui lui permettront de poursuivre sa croissance à l'avenir : une belle installation aéroportuaire bien dirigée dans laquelle la clientèle peut passer avec facilité; une île de destination qui présente un contexte commercial dynamique qui attire des gens des quatre coins du monde (ce sont tous deux des éléments essentiels d'un marché vigoureux dans l'intérêt du maintien des services aériens futurs); et, surtout, une équipe talentueuse à l'œuvre au sein de la VAA. De nos pompières et pompiers à nos spécialistes de l'exploitation, en passant par notre équipe administrative, la collaboration et la coopération dont cette équipe a fait preuve auprès des transporteurs et des locataires dans l'aéroport ont conduit à notre réussite et seront la clé de notre avenir. Je suis fier de pouvoir diriger l'équipe de la VAA pendant les années à venir!



Photo : Mohammad Meidany

Réalisations et faits saillants en 2023



- **100 meilleurs employeurs de la C.-B.** – La VAA a été sélectionnée parmi les 100 meilleurs employeurs de la C.-B. pour 2023, et ce, pour la quatrième année consécutive. La désignation comme l'un des meilleurs employeurs de la Colombie-Britannique dans les principales industries reconnaît les organismes qui offrent des environnements de travail exceptionnels en Colombie-Britannique.
- **Prix de la réalisation environnementale** – La VAA a été choisie comme lauréate de ce prix, dans la catégorie amélioration de l'environnement avec des ressources limitées, par le Conseil international des aéroports – Amérique du Nord (ACI-NA) pour son projet de jardin de pollinisateurs.
- **Recertification pour l'Airport Carbon Accreditation (Accréditation de gestion du carbone dans les aéroports) de niveau 2** – L'accréditation de gestion du carbone dans les aéroports est la seule norme de certification de gestion du carbone approuvée par les institutions pour les aéroports. La certification de niveau 2 reconnaît les efforts de VAA pour démontrer des réductions d'émissions quantifiées.



Elizabeth M. Brown, cheffe de la direction de la VAA, reçoit l'accréditation de gestion du carbone dans les aéroports pour 2023.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Orientation stratégique

L'Aéroport international de Victoria (YYJ) a été le onzième aéroport le plus fréquenté du Canada et a accueilli 1,74 million de passagers en 2023. Les activités de voyage ont augmenté de 16,9 % depuis 2022 et l'on s'attend avec optimisme à ce que l'industrie de l'aviation continue de progresser vers des taux prépandémiques de passagers 2024.

YYJ est géré et exploité par la Victoria Airport Authority. La société sans capital-actions est financièrement indépendante et les revenus proviennent de trois sources : les frais d'amélioration aéroportuaires (FAA), les revenus aéronautiques et les revenus autres qu'aéronautiques. Comme organisme sans but lucratif, la Victoria Airport Authority réinvestit les revenus dans l'aéroport. YYJ a terminé 2023 sans dettes.

NOTRE MISSION – Offrir un aéroport sûr, sécuritaire et efficace qui crée de la prospérité pour notre région en reliant le Grand Victoria au reste du monde.

NOTRE VISION – Être le meilleur aéroport au monde.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Un aéroport sûr et en sécurité
- Une équipe d'employés talentueux et motivés
- Des installations aéroportuaires et une expérience client exceptionnelles
- Développement du service aérien
- Un aéroport responsable sur le plan financier
- Leadership en matière de protection et de gestion environnementales



Photo : Landon Copplestone



UN AÉROPORT SÛR ET EN SÉCURITÉ

La sûreté et la sécurité sont les plus grandes priorités à YYJ. En 2023, le Service de lutte contre les incendies de l'aéroport est intervenu dans 244 incidents, parmi lesquels on a signalé des incidents médicaux, des cas de contrôle de la faune, des cas d'urgence mettant en cause un aéronef et des cas d'incendie. Notre Service de l'aérogare et de sécurité est intervenu dans 529 incidents, parmi lesquels on a signalé des cas de personnes turbulentes, de vandalisme, de bagages laissés sans surveillance et de violations relatives aux articles interdits.

En 2023, la VAA a mené à bien de nombreuses initiatives opérationnelles afin d'améliorer davantage la sûreté et la sécurité à l'aéroport. Au nombre des faits saillants, on trouve :

Programme de sensibilisation à la sécurité côté ville

En juin 2023, l'Aéroport international de Victoria a lancé un nouveau programme de sécurité intitulé Landside Security Awareness Program (programme de sensibilisation à la sécurité côté ville) ainsi qu'un nouveau document intitulé Landside Identification (identification côté ville). Ce programme obligatoire a été élaboré à l'intention de l'ensemble du personnel de l'aérogare (comme les membres du personnel des agences de location de voitures, de Tim Horton's et de certains locataires côté ville) qui n'ont pas à passer par le contrôle de sécurité dans l'exercice des fonctions de leur emploi et ne sont pas tenus de détenir une carte d'identité de zone réglementée (CIZR). Ce programme veille à ce que toutes les personnes qui travaillent sur place à l'aéroport aient satisfait aux exigences de contrôle de sécurité et puissent être facilement identifiées au moment de travailler à l'Aéroport international de Victoria.

Simulations d'exercice d'intervention sur maquette

Le 9 novembre 2023, la Victoria Airport Authority a mené une simulation d'exercice d'intervention sur maquette, à laquelle ont participé de nombreux prestataires de services d'urgence qui ont réagi à une situation d'urgence simulée impliquant un aéronef. Les services de police et de lutte contre les incendies venant de communautés voisines, accompagnés de membres de l'ACSTA, de NavCanada, de Transports Canada et de transporteurs aériens, ont profité de l'occasion pour collaborer, à titre d'exercice, à la mise à exécution du Plan d'intervention en cas d'urgence de l'Aéroport international de Victoria.

Le 28 novembre, des représentants du groupe du service de lutte contre les incendies de l'aéroport ont organisé, comme mesure de suivi, un exercice d'intervention en cas de sinistre à grande échelle basé sur les discussions en vue de simuler une situation d'urgence mettant en cause un aéronef à l'aéroport. Les services d'ambulance et de police venant de communautés voisines ont participé à cet événement afin de perfectionner la formation nécessaire à la mise à exécution du Plan d'intervention en cas d'urgence.

En novembre 2023, l'équipe TI et Installations a elle aussi participé à une simulation d'exercice sur maquette animée par AVSEC (sûreté de l'aviation), et ce, dans le but de mettre en évidence les menaces réelles que posent les violations de la cybersécurité et les pannes informatiques potentiellement reliées pour l'infrastructure aéroportuaire. De plus, des membres des équipes TI, Entretien des installations et Centre des activités intégrées se sont réunis pour mener, à titre officieux, une simulation d'exercice sur maquette qui se penchait sur les pannes informatiques touchant le système de bagages. La séance s'est révélée être une occasion d'apprentissage réussie et a donné lieu à la mise en œuvre de plusieurs mesures dans les quelques semaines qui ont suivi.

Projet « Lights in Pat Bay » – éclairage de la piste 09 pour SSALR

Le projet *Lights in the Bay* ouvre la voie à la mise en œuvre d'un nouveau système de balises lumineuses destiné à la piste 09, selon lequel la piste se classe comme « piste de précision CAT I ». Ce système permet aux aéronefs d'atterrir avec une plus grande sécurité et efficacité par mauvais temps à l'Aéroport international de Victoria. Le système de balisage lumineux d'approche s'appelle « balisage lumineux d'approche courte simplifiée avec feux indicateurs d'alignement de piste » (SSALR). Ce projet a vu le jour en début de 2022 et s'est terminé au printemps 2023.

Remise à neuf des passerelles d'embarquement

La VAA compte quatre passerelles d'embarquement, dont la plus récente a été installée en 2017, tandis que l'âge des trois autres varie de cinq à 20 ans. Les quatre passerelles ont subi en 2023 une mise à niveau axée sur le cycle de vie qui consistait en l'installation de nouveaux groupes de parc.

Scellement des joints de l'aire de trafic IV – Est

L'aire de trafic principale réservée aux passagers à YYJ, soit l'aire de trafic IV, est construite de panneaux à emboîtement en béton. Les panneaux mesurent 6 mètres sur 6 mètres et présentent du mastic de jointoiement ou des joints d'étanchéité tout le long des côtés des panneaux afin de prévenir l'entrée de l'humidité. Le mastic ou les joints d'étanchéité doivent faire l'objet d'un entretien régulier, dont le dernier a eu lieu au cours de l'été 2023.



UNE ÉQUIPE D'EMPLOYÉS TALENTUEUX ET MOTIVÉS

Programme de développement du leadership Tailwinds

Tailwinds est un programme de développement expérientiel robuste ayant l'intention générale d'accroître la capacité de la VAA comme organisme qui offre des occasions de développement du leadership et de la formation aux membres de son personnel. Le programme a pour objectif d'améliorer la compréhension et l'uniformité relativement aux compétences en leadership et d'offrir des occasions pour permettre aux membres du personnel d'apprendre et d'évoluer grâce à des activités de renforcement de l'esprit d'équipe et des initiatives de mentorat. Les personnes participantes doivent assister à six séances de formation d'une journée complète en présentiel sur une période de quatre mois.

La VAA a lancé la première phase de ce programme en 2022, quand deux cohortes ont suivi de la formation par l'entremise de ce programme. La VAA a formé une troisième cohorte en vertu de son nouveau Programme de développement du leadership, en 2023, et a offert des séances de formation d'appoint aux anciennes participantes et anciens participants du programme.

11 NOUVELLES EMBAUCHES EN 2023

59 EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS ACTIFS | 414,05 années combinées de service
(y compris 4 en congé)

Reconnaissance de longs états de service et départs à la retraite en 2023

On a célébré un certain nombre de longs états de service en 2023. La VAA a reconnu les jalons suivants :

- 30 ans de service : 1 membre de l'équipe
- 25 ans de service : 1 membre de l'équipe
- 15 ans de service : 1 membre de l'équipe
- 10 ans de service : 4 membres de l'équipe
- 5 ans de service : 6 membres de l'équipe

DÉPARTS À LA RETRAITE EN 2023

En juin 2023, Scott Cunningham, vice-président de la planification et de l'infrastructure, a pris sa retraite après 30 ans de service à la VAA. Peu de temps après, Geoff Dickson, qui était président et chef de la direction de la VAA depuis 13 ans, a aussi pris sa retraite. La VAA leur souhaite à tous les deux ses meilleurs vœux dans leurs entreprises futures.



De gauche à droite : Geoff Dickson, président et chef de la direction sortant, et Scott Cunningham, vice-président sortant, Planification et Infrastructure



De gauche à droite : Lea-Ann Bailey, gestionnaire CAI, et Allison Waldick, agente de l'environnement

Participation de la VAA à Elevate Aviation

Elevate Aviation est un organisme sans but lucratif qui vise à créer un équilibre des genres dans le secteur de l'aviation. Il offre des programmes de soutien dans tout le pays pour assurer la réussite des femmes et des groupes sous-représentés dans le secteur de l'aviation. En 2023, Elevate Aviation a organisé des événements dans 21 villes du Canada.

Les personnes participantes ont eu l'occasion d'écouter des femmes ayant toute une gamme de carrières dans l'aviation, comme des pilotes, des agentes de bord, des contrôleuses aériennes, des membres de l'Aviation royale canadienne, des responsables des activités aéroportuaires et des mécaniciennes d'avions, en plus de participer à des visites en coulisses des aéroports locaux.

Équipe Carbon Neutrals

L'équipe Carbon Neutrals a officiellement vu le jour au début de l'année 2021 et se compose de membres du personnel bénévoles de la VAA qui consacrent du temps à de petites initiatives axées sur la durabilité rendues possibles par notre équipe de l'environnement. Au nombre des initiatives réalisées par l'équipe Carbon Neutrals en 2023, on compte un nettoyage de printemps du jardin de pollinisateurs avec les pépinières Satin Flower Nurseries qui comprenait l'élimination d'une vergée cube de mauvaises herbes et la dispersion de 98 verges linéaires de carton et trois verges de paillis. Le jardin de pollinisateurs est ouvert officiellement depuis le 23 mai 2023.

En août, le technicien spécialiste de l'environnement de la VAA a organisé un atelier pour les membres de l'équipe de VAA pour apprendre à utiliser l'application iNaturalist. Cette application permet aux utilisateurs de consigner leurs observations sur les plantes et les animaux sauvages à proximité de l'aéroport. L'application recueille des données en temps réel et aide la VAA à créer son inventaire de la biodiversité et à en faire le suivi. L'atelier a été suivi d'une promenade en nature dans le jardin de pollinisateurs, en septembre, ce qui a donné l'occasion aux membres de l'équipe de faire l'essai de l'application iNaturalist.

L'équipe environnementale de la VAA participe aussi régulièrement à des activités de bénévolat dans le cadre du projet d'élimination du lierre anglais envahissant de la nation W̱S̱I̱ḴEM (Tseycum).



Membre de l'équipe Carbon Neutrals de la VAA

Mise en œuvre de KUDOS

Au printemps 2023, on a lancé un nouveau programme de reconnaissance en ligne intitulé KUDOS, acronyme de Kind, Uplifting, Demonstrations of Success (exemples de réussite liée à la gentillesse et la motivation). Cette plateforme permet aux responsables d'une équipe ainsi qu'à ses membres de souligner les efforts et les contributions des collègues qui s'efforcent de favoriser un environnement de travail sain. Le programme en ligne permet d'obtenir des « points Kudo » que le personnel peut ensuite échanger contre divers articles récompenses, comme des vêtements, des cartes-cadeaux ou des articles ménagers.

Concours pour trouver un nom au robot d'inspection des canalisations qui est équipé de chenilles

Au cours de l'été 2023, la VAA a fait l'acquisition d'un robot équipé de chenilles pour permettre à la personne responsable de la coordination du système SIG de cartographier et d'inspecter les canalisations de plus de 60 km qui passent sous la piste d'atterrissage de l'aéroport et les terrains environnants. Cela comprend les ponceaux ainsi que les canalisations d'eau pluviale, d'eau potable, d'assainissement des eaux et d'égout.

On a organisé un concours de dénomination qui invitait le personnel à proposer un nom pour le robot d'inspection des canalisations, puis on a procédé à un vote pour déterminer le meilleur choix. On a retenu le nom « Snoopy ».

Initiatives des ressources humaines

Parmi les initiatives du Plan stratégique des ressources humaines en vue de façonner la culture et accroître l'engagement du personnel, la VAA a organisé plusieurs activités d'équipe en 2023, notamment une partie de quilles sur un thème hawaïen, qui a réuni 32 membres de l'équipe ainsi qu'un déjeuner pour lequel les gestionnaires ont cuisiné des crêpes pour les membres de leur équipe au Centre de contrôle des activités aéroportuaires (CCAA). La VAA a également organisé son tournoi de golf annuel à l'automne. En outre, pour accueillir Elizabeth Brown, la nouvelle présidente et cheffe de la direction, on a organisé deux événements sociaux, l'un au CCAA et l'autre à Eagle's Landing, afin de permettre aux membres de l'équipe des deux sites de la rencontrer, et ce, dès son premier jour à la VAA.





Photo : Landon Copplestone



DES INSTALLATIONS AÉROPORTUAIRES ET UNE EXPÉRIENCE CLIENT EXCEPTIONNELLES

Programme d'aide en bordure de trottoir

Le programme d'aide en bordure de trottoir de la Victoria Airport Authority aide les voyageurs qui ont besoin d'une assistance supplémentaire pour se rendre jusqu'à leur compagnie aérienne et en revenir et est offert par les agents responsables de l'engagement et de la sécurité des passagers (ARESP). Le programme est conçu pour aider les personnes ayant un handicap ou une mobilité réduite à se déplacer dans l'aérogare. Le programme est offert aux passagers en partance depuis la bordure de trottoir jusqu'aux comptoirs d'enregistrement des compagnies aériennes, et aux passagers à l'arrivée depuis la zone publique de récupération des bagages jusqu'à la zone extérieure en bordure de trottoir.

Les ARESP fournissent une aide pour le transport des bagages et des effets personnels des passagers. Ils aident également les personnes aveugles ou ayant une faible vision, ou encore celles ayant besoin d'assistance, à se déplacer dans l'aéroport. La zone d'embarquement et de débarquement désignée pour l'assistance en bordure de trottoir de l'aéroport YYJ est dotée de sièges et d'une signalisation accessibles. Il est possible d'obtenir des fauteuils roulants sur demande.

En 2023, les ARESP ont aidé 1 719 passagers.

Les passagers qui ont besoin d'assistance peuvent communiquer avec les ARESP en appelant au centre de services de l'aéroport, en faisant une réservation sur le site Web ou en appuyant sur le bouton d'interphone à la zone d'assistance en bordure de trottoir située dans l'aire des départs.

Red Coat Volunteers (Bénévoles en veste rouge)

La Victoria Airport Authority a l'honneur d'être servie par un groupe de personnes qui offrent généreusement leur temps pour servir le public voyageur et notre communauté par l'intermédiaire du programme Red Coat Volunteer. Cette équipe de 22 sympathiques ambassadrices et ambassadeurs de l'aéroport, avec leur veste rouge vif a hâte de continuer sa tradition d'accueillir les gens, de leur fournir une assistance et de répondre à leurs questions.

Ce programme est offert à YYJ depuis 34 ans.

Journée de sensibilisation à l'autisme dans l'aviation

Le 29 avril, YYJ a tenu sa première journée YYJ Aviation Autism Day en collaboration avec le Canucks Autism Network (CAN) et la Fondation Air Canada. L'événement a donné l'occasion aux enfants et aux jeunes sur le spectre de l'autisme de faire l'expérience des activités avant le vol, du processus d'enregistrement à l'embarquement à bord d'un avion en passant par le contrôle de sécurité préalable.

S'exercer à visiter un aéroport peut grandement aider les personnes sur le spectre de l'autisme et les membres de leur famille en les familiarisant davantage avec les déplacements pour les voyages afin de les rendre moins stressants.

Au cours de l'événement, on a également procédé au lancement d'une trousse de ressources sensorielles à laquelle les futurs passagers auront accès avant leur voyage. Élaborée en partenariat avec CAN, la trousse comprend un casque d'écoute réducteur de bruit et des objets sensoriels pour réduire l'anxiété.

La VAA reste engagée à continuer son travail afin de repérer et d'éliminer les obstacles rencontrés par les personnes ayant un handicap et faire en sorte que les voyages soient accessibles à tout le monde.





Sur la photo : Cookeilidh, artistes de musique celtique

Retour du Programme de musique des Fêtes

Pour la première fois depuis le début de la pandémie, on a rétabli en décembre 2023 le Programme de musique des Fêtes de YYJ, qui a duré douze jours. Le programme musical de cette année a rassemblé un large éventail de genres musicaux à l'aéroport pendant la période des Fêtes, notamment un groupe de musique celtique, un groupe d'une école secondaire qui jouait du ukulélé, une autre personne qui jouait du violon, plusieurs duos et solistes ainsi que deux chorales d'écoles primaires différentes. On a même accueilli un invité spécial : le père Noël en personne. YYJ remercie toutes les personnes qui sont venues faire découvrir leurs talents et divertir le public qui voyage.

Concessions commerciales

Les concessions partenaires de YYJ à l'aéroport ont progressivement prolongé leurs heures d'ouverture, car depuis la pandémie, le nombre de personnes qui circulent à l'Aéroport international de Victoria continue d'augmenter. Les concessions situées avant le contrôle de sécurité, notamment le Fickle Fig et Tim Hortons, ont toutes deux prolongé leurs heures d'ouverture quotidiennes et la boutique Breakwater a rouvert avec succès.

Après le contrôle de sécurité, le restaurant Spinnakers a réalisé des travaux de rénovation et d'agrandissement qui lui ont permis de presque doubler sa capacité d'accueil et d'ouvrir selon ses heures normales d'ouverture. Fresh Cup, la boutique Harbour Walk et Victoria Distillers à YYJ ont également prolongé leurs heures d'ouverture en 2023.

Lancement du service de covoiturage Uber à YYJ

Cette entreprise de service de voiturage offre désormais ses services à l'aéroport YYJ. L'arrivée très attendue d'Uber à Victoria offre d'autres solutions de transport aux personnes qui voyagent pour se rendre dans la région métropolitaine de Victoria à partir de YYJ.



Photo : Landon Copplestone



Membre de l'équipe IT qui s'occupe d'une borne LSUC

Améliorations à l'aéroport

ACTUALISATION DE LA SALLE DES DÉPARTS DE L'ÉTAGE SUPÉRIEUR

Ce projet a permis de prolonger la conception esthétique et opérationnelle du projet de la salle des départs du rez-de-chaussée qui s'est terminée en 2022 à la salle des départs de l'étage supérieur. Les changements ont porté sur le revêtement de sol, la menuiserie, l'ajout de lucarnes et l'amélioration de l'accès à l'électricité dans les banquettes. Le projet a permis d'harmoniser l'esthétique générale du côté piste et d'améliorer la signalisation vers les portes.

MODERNISATION DU REVÊTEMENT DE SOL DU CÔTÉ VILLE

En 2023, on a aussi modernisé le revêtement de sol dans l'aérogare principale. L'âge du vieux revêtement de sol variait de 8 à 20 ans; il a donc été remplacé par un revêtement de sol qui présente une couleur et un motif différents de sorte à agrémenter le revêtement de sol installé dans les salles d'embarquement des étages inférieur et supérieur.

BORNES LIBRE-SERVICE D'UTILISATION COURANTE

À l'automne 2023, on a installé de nouvelles bornes libre-service d'utilisation courante (LSUC). Ces bornes d'enregistrement et d'impression de cartes d'embarquement et d'étiquettes de bagages sont mises à la disposition du public voyageur comme option libre-service.

MISES À NIVEAU INFORMATIQUES

L'équipe TI de la VAA a procédé à un examen approfondi des systèmes CCTV et de contrôle d'accès ainsi que des contrats de service s'y rattachant. On a pris la décision de solliciter des propositions de services au moyen d'une demande de propositions (DP). L'équipe TI a décidé de faire appel à un nouveau fournisseur de services. Il s'agit de Paladin Technology, qui occupe une empreinte commerciale plus importante dans la région métropolitaine de Victoria, en plus de posséder un portefeuille et une expérience qui correspondent aux besoins de l'aéroport.

LANCEMENT DU NOUVEAU SITE WEB DE YYJ

Même si l'on a entamé les travaux de refonte du site Web de YYJ en 2022, son lancement officiel a eu lieu au printemps 2023. Plus convivial, le nouveau site Web peut être consulté en entier sur les appareils mobiles et dans les deux langues officielles : anglais et français.

AGRANDISSEMENT DU PARC DE STATIONNEMENT À LONG TERME

C'est au cours de l'été 2023 qu'on a amorcé les travaux d'agrandissement du parc de stationnement à long terme afin de rester à la hauteur des demandes croissantes en matière de stationnement à long terme pendant les périodes de pointe. Cela a consisté en la construction de 325 places de stationnement supplémentaires et en l'amélioration de la signalisation. Le nouveau parc de stationnement a été inauguré à temps pour réagir à la hausse de la demande en stationnement qui prévalait au cours de la période des Fêtes en décembre.

CARREFOUR GIRATOIRE – BEACON/GALARAN/STIRLING ROAD

En début 2023, soit après l'achèvement des travaux de conception en 2022, on a commencé à apporter des améliorations à l'intersection de l'avenue Beacon Ouest et de Galaran Road dans le secteur nord-est de l'aéroport. Le plan prévoit entre autres la modification du tracé du Stirling Road pour qu'il soit desservi par le nouveau carrefour giratoire qui relie l'avenue Beacon à Galaran Road. Les travaux se déroulent en partenariat avec la Ville de Sidney et le District de North Saanich. Ils seront achevés en début 2024.



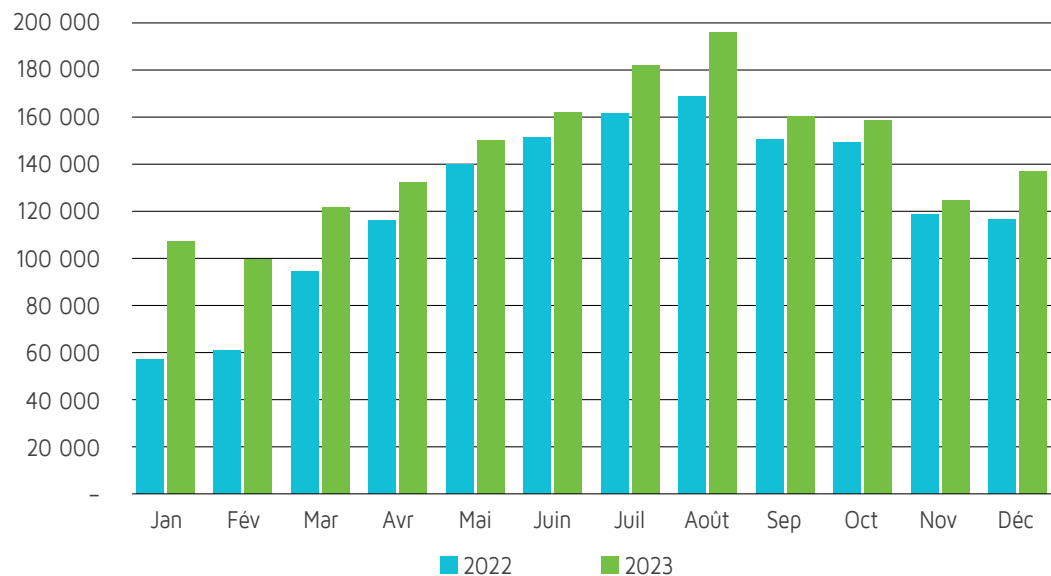
Agrandissement en cours du stationnement à long terme

DÉVELOPPEMENT DU SERVICE AÉRIEN

YYJ a accueilli quelque 80 envolées par jour pendant la haute saison; dix transporteurs aériens sont basés à YYJ et offrent des liaisons directes vers 16 endroits. 2,16 millions de places à bord d'envolées à destination et en provenance de YYJ en 2023. La capacité des compagnies aériennes à YYJ devrait augmenter modérément en 2024.

- Kenmore Air a commencé son service le 25 mai 2023 en offrant deux envolées aller-retour quotidiennes entre YYJ et Friday Harbor, Washington.
- Porter Air a commencé en septembre 2023 et élargi son service à Victoria en offrant des envolées aller-retour quotidiennes entre YYJ et l'Aéroport international Toronto Pearson.
- Pacific Coastal Airlines a étendu ses services avec une nouvelle liaison entre Victoria et Kamloops. Elle offre également des liaisons vers Vancouver, Kelowna et Prince George.
- Alaska Airlines a élargi son service à deux envolées, quatre fois par semaine, à compter du 15 juin (avec une seule envolée les trois autres jours) et a de nouveau augmenté son service à deux envolées par jour pendant le mois d'août.
- WestJet Airlines a accru son service pour le Mexique en ajoutant des envolées vers Cancún et Puerto Vallarta et en reprenant son service vers Los Cabos.

Trafic passagers en 2023 et 2022





UN AÉROPORT RESPONSABLE SUR LE PLAN FINANCIER

Revenus et dépenses

En 2023, YYJ a connu une augmentation de 17 % de son nombre de passagers par rapport à 2022; cependant, le nombre de passagers est toujours plus bas (9,5 %) qu'avant la pandémie. Les revenus des concessions, avec les revenus de stationnement en tête, ont augmenté de 27 % par rapport à 2022, tandis que les revenus d'aéronautique ainsi que de location et d'immobilier ont augmenté de 8 % et 10 % respectivement. Les revenus globaux se sont élevés à 40,2 millions de dollars, soit une hausse de 13 % ou de 4,7 millions de dollars par rapport à 2022.

À l'Aéroport international de Victoria, les dépenses ont augmenté de 8 % pour atteindre 35 millions de dollars en 2023. Une grande partie de l'augmentation est liée au loyer payé à Transports Canada et aux frais d'administration des FAA. Ces dépenses sont liées aux revenus, qui augmentent en même temps que les dépenses.

Dons et commandites

La VAA a fait don de plus de 28 000 \$ à diverses causes caritatives et divers événements communautaires. Les organismes de bienfaisance choisis par la VAA ont été la Saanich Peninsula Hospital & Healthcare Foundation, la Saanich Peninsula Lions Food Bank et la BC Cancer Foundation. La VAA a donné une somme égale aux fonds recueillis par les membres de son personnel.

BÉNÉFICIAIRES DE DONS ET DE COMMANDITES	2023
BCAC Silver Wings	1 500 \$
Conférence du printemps 2023 du BCAC	2 500
BC Cancer Foundation – dons provenant du milieu de travail en 2023	1 058
BC Children's Hospital/Children's Heart Network	100
Conférence 2023 de l'Association canadienne sur le péril aviaire	2 000
Association canadienne pour la santé mentale – Ride Don't Hide	500
Commandite de l'Atelier national d'électricité des aéroports canadiens (CANEW)	1 000
Capital Region Food and Agriculture Initiatives/2023 Flavour Trails	750
Elevate Aviation	5 000
FED Urban Agriculture Society	1 000
Geronimo Canoe Club	1 000
Help Fill a Dream – Taking it to the Streets	500
29 ^e tournoi de golf caritatif annuel de Pacific Coastal	2 500
Peninsula Streams – Environment Education Program	2 000
Saanich Peninsula Hospital & Healthcare Foundation – dons provenant du milieu de travail en 2023	570
Saanich Peninsula Lions Food Bank – dons provenant du milieu de travail en 2023	1 880
Sidney and Peninsula Literary Society	300
Sidney Anglers' Association	500
Synergy – LifeCycles Project Society	2 500
Debout À L'Unisson (Together We Stand Military Families Foundation)	1 000
Victoria Hospice	628
TOTAL :	28 786 \$

IMPACTS ÉCONOMIQUES CONTINUS DE YYJ*

IMPACTS DIRECTS ANNUELS

- 2 800 emplois
- 2 500 équivalents temps plein
- 170 M\$ en salaires
- 230 M\$ en produit intérieur brut (PIB)
- 540 M\$ en retombées économiques

*en date de 2017



Impact économique

La VAA contribue de manière importante à l'économie de l'île de Vancouver, en créant des emplois dans des secteurs d'activité comme les installations de service aérien, l'hôtellerie, le secteur manufacturier et le transport terrestre. La VAA s'est engagée à fournir l'infrastructure essentielle pour relier Victoria et les autres communautés de l'île de Vancouver au reste du monde, un élément important du tourisme et du secteur du commerce dans la région.

Programme d'immobilisations

Avec une demande plus importante en termes de passagers pour 2023, la VAA a poursuivi ses travaux sur de nombreux projets d'immobilisations liés à la sécurité, à la conformité réglementaire et à l'expérience clientèle.

Le montant total des acquisitions d'immobilisations en 2023 s'élève à 16,3 millions de dollars. Parmi les principaux projets entrepris en 2023 figurent les suivants :

PROJETS D'IMMOBILISATIONS	2023 (milliers de dollars)
Agrandissement du stationnement	4 309,4 \$
Éclairage d'approche de la piste 09	2 797,0
RESA – portion de 2023	1 158,7
Remplacement du système LSUC	689,2
Modernisation du revêtement de sol du côté ville de l'aérogare	677,7
Modernisation de la salle d'embarquement supérieure – phase II	588,3

Marchés à fournisseur unique de plus de 75 000 \$

Conformément à la politique n° 205 du conseil d'administration: Conditions et activités financières et en règle générale, les contrats de biens, de services et de construction d'une valeur supérieure à 75 000 \$ sont attribués au moyen d'un processus concurrentiel, au plus bas soumissionnaire ou à la proposition offrant la meilleure valeur globale, sauf dans des circonstances précises. Les marchés à fournisseur unique ne sont conclus que lorsqu'il existe une justification, telle que:

1. Les biens ou services sont de nature exclusive et il n'y a qu'un seul fournisseur qualifié.
2. La conformité à un programme de normalisation de produits, de services ou d'équipements est requise.
3. Il n'y a qu'une seule entreprise qualifiée disponible, lorsque tous les facteurs sont pris en compte.
4. En raison d'une expérience préalable avec une entreprise dans un domaine spécialisé, il est avantageux de poursuivre la relation.
5. Des situations d'urgence empêchent de suivre le processus concurrentiel normal.

Conformément à cette politique, la VAA publie une liste des contrats de biens et services d'une valeur supérieure à 75 000 \$ qui n'ont pas été attribués au moyen d'un processus concurrentiel. En 2023, on a obtenu des services totalisant 228 117 \$ en dehors du processus concurrentiel.

Valeur du contrat	Contractuel	Description	Contrat pluriannuel	Justification
111 000 \$	Telus	Fournisseur de téléphonie mobile	Contrat de 3 ans	3 et 4
117 117 \$	Nexgen Municipal	Station de relevage de glycol à faible concentration		1 et 4

CHIFFRES RÉELS DE 2023 PAR RAPPORT AU PLAN D'AFFAIRES (INDIQUÉS EN MILLIERS DE \$)

Une part importante des revenus de la VAA est reliée directement aux passagers. Étant donné qu'en 2023 le nombre de passagers a baissé de 4 % par rapport à ce qui était prévu au budget, les revenus tirés de sources aéronautiques et des FAA étaient en retard par rapport aux montants qui figurent au budget. Cela a été compensé en partie par une hausse des produits d'intérêts sur le solde de trésorerie. Les dépenses ont été plus faibles que prévu, car certains coûts de programmes se sont révélés moins élevés que prévu au budget.

La date d'achèvement de certains projets d'immobilisations a été prolongée en raison de retards de construction et de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement. Ces coûts seront engagés en 2024.

	Réel	Plan	Différence
Revenus (note 1)	39 003,1 \$	39 701,0 \$	(697,9) \$
Charges (note 2)	23 405,6 \$	23 549,0 \$	143,4 \$
Capital	16 320,5 \$	17 210,0 \$	889,5 \$

PRÉVISION DU PLAN D'AFFAIRES 2024-2028

Dans le plan directeur actuel de l'aéroport, on détermine d'importantes évolutions en matière d'immobilisations d'environ 600 millions de dollars au cours des 20 prochaines années. Cependant, puisque les revenus aéroportuaires dépendent fortement de l'activité des passagers, les prévisions financières varieront en fonction du nombre réel de passagers atteint. La direction procède actuellement à l'examen des exigences et de la mise en phase des projets d'immobilisation proposés. Ainsi, les dépenses annuelles réelles en immobilisations varieront en fonction du modèle de mise en phase qui aura été adopté.

	2024	2025	2026	2027	2028
Revenus (note 1)	45 923,1 \$	50 351,5 \$	53 018,7 \$	55 226,1 \$	58 081,2 \$
Charges (note 2)	26 940,3 \$	29 522,3 \$	31 341,9 \$	33 582,5 \$	35 380,2 \$
Capital	25 432,7 \$	39 950,0 \$	39 570,0 \$	39 925,0 \$	36 000,0 \$

NOTES :

1. Les revenus d'exploitation comprennent tous les revenus tirés des activités aéroportuaires, à l'exclusion des éléments non monétaires tels que les apports en capital différés.
2. Les postes de charges ne comprennent pas d'éléments sans effets sur la trésorerie tels que l'amortissement.

Diversification des revenus – expansion de l'entreprise

L'aménagement actuel des terrains pour les locataires de l'Aéroport international de Victoria consiste en les éléments suivants :

- Le Kothari Group a conclu un contrat de location à long terme prévoyant la construction d'un hôtel Marriott TownePlace Suites de 129 chambres réparties sur trois étages qui se trouvera au coin sud-ouest de l'avenue Beacon Ouest. L'hôtel sera doté d'un centre de conditionnement et d'une piscine réservés aux clients et proposera également un restaurant à service complet ouvert au public. Les travaux devraient durer entre 18 et 24 mois en prévision d'une date d'inauguration qui tombera vers le deuxième semestre de 2025.
- The Blue Heron Aeropark a terminé la construction de 22 hangars privés situés dans le Mills Road Aviation Park.
- MakeSpace Storage prépare son site pour la construction d'une installation d'entreposage en libre-service qui se trouvera sur Mills Road.
- Des promoteurs éventuels ont conclu plusieurs nouveaux contrats d'exclusivité relevant de différents secteurs, dont celui de la location d'équipements.
- Uber, le service de transport en voiture tant anticipé, est arrivé à Victoria et offre une autre option de transport aller-retour au public voyageur qui se déplace entre YYJ et la région métropolitaine de Victoria.



Photo : Ray Shipka

PREMIÈRES NATIONS

Cultiver des relations

La VAA s'engage à approfondir sa compréhension de la richesse historique des terres sur lesquelles elle exerce ses activités et à renforcer ses relations avec la Première nation Tseycum, la Première nation Tsartlip, la Première nation Tsawout et la Première nation Pauquachin en recherchant des occasions de partenariat significatif dans le cadre des activités en cours et des projets futurs de l'administration aéroportuaire.

Conçu par Stantec en 2018, le Programme de surveillance culturelle relatif à toute activité de perturbation du terrain appelé Procédures en cas de découverte archéologique fortuite est l'un des projets à l'appui de cette initiative et accompagne le Programme de surveillance culturelle mis en place à YYJ depuis 2005.

Il est probable qu'il existe des sites archéologiques sur les terrains occupés par la VAA, dont plusieurs secteurs ont été identifiés comme ayant un fort potentiel de découvertes. Par conséquent, les projets qui ont le potentiel de découvrir des artefacts d'importance culturelle, spirituelle et historique pour les nations et communautés voisines doivent prévoir la mise en œuvre des procédures décrites dans ce programme.

Ces procédures veillent à ce que toute activité de perturbation du terrain réalisée à YYJ par la VAA ou ses locataires nécessite la présence de moniteurs culturels locaux. On informe les nations des travaux de construction, de réparation ou d'entretien qui consistent entre autres en la perturbation du terrain. Par ailleurs, on invite régulièrement la Première nation Tseycum à venir sonder le terrain soumis aux activités de perturbation afin d'en déterminer l'importance archéologique possible. Au minimum, tout projet assujéti à la *Loi sur l'évaluation d'impact* (conformément aux articles 82 et 88) fera l'objet d'une lettre qui sera envoyée à la Première nation Tseycum. L'agent de l'environnement de la VAA aide à coordonner les visites de moniteurs culturels à l'égard de tous les projets mis de l'avant par la VAA.

Les procédures en cas de découverte archéologique fortuite sont conçues de façon à minimiser les impacts imprévus aux sites archéologiques. En cas de découverte potentiellement importante, les travaux sont interrompus alors qu'on fait venir un archéologue de Stantec chargé d'inspecter la découverte pour en déterminer l'importance et l'intégrité. Il arrive souvent que les moniteurs culturels expriment le désir de ramener la découverte à leur communauté afin d'obtenir un deuxième avis auprès de leurs proches ou des aînés. Avant de pouvoir les laisser procéder de la sorte, la VAA doit d'abord préparer une documentation détaillée attestant de la découverte.

On a assisté à une autre initiative entreprise en 2023 : la participation de membres de l'équipe de la VAA à des formations sur la culture autochtone offerts par la Indigenous Perspectives Society. L'atelier d'une demi-journée avait pour but d'amener les membres à examiner les stéréotypes personnels et en milieu de travail qui peuvent souvent aboutir à des préjugés raciaux. Les membres de l'équipe ont profité de l'occasion pour discuter de la façon d'employer des stratégies au moyen de la langue et d'idéologies axées sur l'anti-oppression et la décolonisation afin d'éliminer les cas de discrimination en milieu de travail.

Au nombre des autres initiatives que l'on a lancées cette année pour accroître la visibilité de notre partenariat avec le peuple **W̱SÁNEĆ** et le faire grandir sur les terrains de l'aéroport, citons les suivantes :

- La VAA est en discussion avec les Premières Nations Tseycum, Tsartlip, Tsawout et Pauquachin ainsi que le conseil de leadership de la nation **W̱SÁNEĆ** afin d'officialiser son engagement envers la participation significative des Nations et de leurs membres au sein des activités et des développements futurs de l'aéroport.
- Le service de l'environnement a poursuivi sa participation, en juillet, août et décembre 2023, à des activités bénévoles du projet d'élimination du lierre anglais envahissant avec la nation **W̱SÍKEM** (Tseycum).
- L'installation, dans l'immeuble Amazon, de quatre œuvres d'art et d'un poteau de bienvenue réalisés par quatre sculpteurs locaux – James Jimmy (Première Nation Tseycum), Charles Elliot Jr. (Première Nation Tsartlip), Bear Horne (Première Nation Tsawout), Mark Henry (Première Nation Pauquachin) et Aubrey Lafortune (Première Nation Tsawout) – devrait se terminer en 2024.
- L'engagement du Kothari Group à travailler de concert avec les premières nations **W̱SÁNEĆ** sur des possibilités d'emploi et de passation de marchés en vue de la construction de l'hôtel Marriott TownPlace Suites de 129 chambres et la discussion sur la façon dont la dénomination des lieux et les œuvres d'art de premières nations pourraient être incorporées dans l'hôtel, sans oublier de mentionner des occasions d'affaires et de création d'emplois.

LEADERSHIP EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE GESTION ENVIRONNEMENTALES

Plan de durabilité

Le plan de durabilité de la Victoria Airport Authority, publié en 2021, décrit les buts et les objectifs qui s'harmonisent aux objectifs de développement durable des Nations unies de pour 2030. Les efforts visant à réduire l'impact environnemental de l'aéroport se poursuivent depuis plus de dix ans, la VAA ayant réduit ses émissions de 22 % depuis 2013. Ce plan s'appuie sur les initiatives du plan de gestion environnementale de 2016 et élargit le champ d'application à six priorités : la gestion des déchets, les émissions de gaz à effet de serre, l'écologie et la biodiversité, la qualité et la conservation de l'eau ainsi que l'impact social et économique. Ce plan comprend des objectifs ambitieux qui s'harmonisent aux valeurs et principes directeurs du plan stratégique 2020-2024 de la VAA.

La VAA est fière de faire partie du programme ACA, s'engage à réduire les émissions de carbone liées à ses activités et vise à atteindre l'objectif de devenir carboneutre. L'Airport Carbon Accreditation (Accréditation de gestion du carbone dans les aéroports) (ACA) est la seule norme de certification de gestion du carbone approuvée par les institutions pour les aéroports. En 2017, la VAA a réussi à obtenir certification de niveau 2 du programme Airport Carbon Accreditation en terme de réduction, ce qui corrobore l'efficacité des programmes environnementaux exhaustifs et variés mis en place par l'aéroport pour réduire l'empreinte carbone. Pour atteindre le niveau 2, la VAA a démontré que les efforts déployés pour réduire les émissions de carbone ont permis une réduction des émissions de 14,4 % par rapport à 2013, soit l'année de référence.





Les membres de l'équipe de la VAA participent au nettoyage de printemps du jardin des pollinisateurs



Une partie du parc de véhicules électriques de la VAA

Réalisations et initiatives de la VAA en 2023

- Obtention du prix de la réussite environnementale du Conseil international des aéroports – Amérique du Nord (ACI-NA) pour le jardin de pollinisateurs
- Obtention de la recertification pour l'Airport Carbon Accreditation (Accréditation de gestion du carbone dans les aéroports) de niveau 2 du Conseil international des aéroports et lancement de mesures en vue d'obtenir la certification de niveau 3 (d'ici 2025) et de réaliser l'objectif principal d'atteindre la certification de niveau 4, soit devenir carboneutre d'ici 2030
- Début des préparatifs en vue de l'installation d'une infrastructure pour recharger les véhicules électriques de son parc automobile. La VAA devra remplacer les véhicules à moteur à combustion interne par des véhicules électriques afin de mettre en œuvre son plan de durabilité et de favoriser l'obtention de la certification de niveau 3 en matière de gestion du carbone. La certification de niveau 3 exigera également que la VAA recueille des données auprès de ses locataires et partenaires au sujet de leur engagement en faveur de la réduction de l'empreinte carbone à l'aéroport et à proximité.
- Participation continue, en juillet et août 2023, aux activités bénévoles du projet d'élimination du lierre anglais envahissant avec la nation W̱S̱ĪKEM (Tseycum) dans la zone Dickson Woods, puis de nouveau en décembre 2023 par le service de l'environnement de la VAA
- Remplacement, en 2023, de trois véhicules par trois véhicules électriques. À la livraison des véhicules, on leur a apposé l'effigie de l'aéroport et on les a dotés de l'équipement nécessaire en matière d'éclairage et de communication.
- Installation de sept nouvelles unités de dépôt des liquides réparties à des endroits stratégiques dans l'aérogare afin d'aider à détourner les déchets liquides de notre collecte totale de déchets

- Mise en œuvre des éléments du plan de gestion des déchets en matière de détournement, y compris la mise en place d'un logiciel de contrôle par le poids. On a ajouté un système de bascule de pesage ainsi qu'un contenant à déchets adapté afin d'obtenir une évaluation précise du poids des déchets.
- Participation à de nombreuses discussions sur le règlement relatif aux exigences en matière de carburants à faible émissions de carbone, notamment sur la conception et l'utilisation de carburant aviation durable (CAD) ainsi que rencontres avec des membres du bureau Low Carbon Fuels Branch, qui relève du ministère de l'Énergie, des Mines et des Carburants à faible émission de carbone de la Colombie-Britannique
- Participation à un forum organisé par le programme de maîtrise en écologie industrielle du département de génie civil de l'Université de Victoria à l'intention des responsables. Des personnes issues du milieu universitaire, du gouvernement, des Premières nations ainsi que des secteurs de l'aviation, de la marine et du pétrole se sont réunies pour étudier et comprendre ce que font les différents organismes et les mesures à prendre pour faire progresser la transition vers des carburants durables pour les secteurs de l'aviation et de la marine en Colombie-Britannique, notamment sur l'île de Vancouver.
- Engagement continu et à long terme en faveur de la gestion des cours d'eau. Un plan actualisé de gestion des cours d'eau comprendra des initiatives de restauration et des priorités de gestion des cours d'eau pour les ruisseaux TenTen et KĒLSET (Reay) à mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années afin de satisfaire aux objectifs énoncés dans le plan de durabilité de la VAA.
- Réalisation de trois vérifications environnementales auprès des locataires afin de veiller au respect des exigences en matière d'environnement et de durabilité énoncées dans leur contrat de location.



Jardin de pollinisateurs

Après avoir aménagé un jardin de pollinisateurs qui compte 1 100 mètres carrés d'espèces indigènes et qui est situé à l'entrée de l'aéroport, le service de l'environnement de la VAA a lancé un projet de surveillance des pollinisateurs et de bio-inventaire, qui comprend la collecte d'échantillons des pollinisateurs et leur identification. Au printemps et en été, on a prélevé des échantillons à plusieurs endroits stratégiques autour de la propriété. Le programme s'est achevé en octobre 2023, soit au début de la période de dormance hivernale des pollinisateurs. On effectuera des contrôles supplémentaires en 2024 et en 2025 afin de mesurer les avantages liés à l'incorporation de plantes indigènes dans d'autres aménagements paysagers de la VAA et de ses locataires.

Le jardin contribuera à accroître la biodiversité de la zone ainsi qu'à améliorer l'écosystème existant de la prairie de chênes de Garry. Ce jardin se veut à la fois attrayant et éducatif. Le public peut y découvrir des plantes indigènes, des pollinisateurs et leur importance pour les communautés locales des Premières Nations. Il s'agit du premier projet de la VAA axé sur la biodiversité et il s'inscrit dans le cadre d'un *plan de biodiversité* en cours d'élaboration pour agrémenter le *plan de durabilité*.

Dickson Woods

La zone Dickson Woods est un espace vert dédié à une forêt de sapins de Douglas et de cèdres sur la propriété de l'aéroport, près du côté sud de l'aérogare principale de l'aéroport, le long de Willingdon Road. La VAA poursuit ses efforts en collaboration avec des membres de la communauté locale, la Peninsula Streams Society, pour éliminer le lierre anglais envahissant qui se trouve sur le sol de la forêt et sur les troncs d'arbres, afin de restaurer et de maintenir la biodiversité naturelle de la forêt à l'avenir.

Résultats du sondage sur les effets du bruit

La VAA a actualisé le sondage communautaire sur le bruit réalisé en 2022, mais elle n'en a obtenu les résultats définitifs qu'à la fin de l'été 2023. Pour effectuer l'étude, on a installé des sonomètres autour de l'aéroport à treize endroits dans quatre localités (North Saanich, Sidney, Mill Bay et Cobble Hill). On a surveillé le bruit pendant une période de vingt-quatre heures. La VAA a comparé les résultats de 2022 aux études réalisées en 1999 et 2017, puis les a comparés aux données de vol (y compris la trajectoire de vol et le type d'avion) afin de distinguer le bruit des avions et d'éliminer les données non valides attribuées à d'autres sources de bruit, comme la circulation automobile locale et le matériel de paysagement. Les niveaux de bruit mesurés ont ensuite été comparés aux critères de bruit relatifs aux niveaux d'exposition sonore, au pourcentage de personnes fortement gênées, aux troubles du sommeil et aux interférences vocales. Les résultats de l'étude ont conclu que les niveaux de bruit mesurés se situent à moins de quatre décibels de ceux mesurés en 2017 lors de la dernière étude. Dans l'ensemble, il n'y a pas eu d'augmentation ou de diminution significative du niveau de bruit par rapport à l'étude de 2017. La prochaine étude de surveillance du bruit dans la collectivité devrait avoir lieu en 2027.



GOUVERNANCE

Gouvernance

Le conseil d'administration assure la surveillance de la Victoria Airport Authority afin d'assurer la réalisation de ses buts et de ses objectifs ainsi que d'assurer l'exploitation sécuritaire, efficace et fiable de l'Aéroport international de Victoria. En tant que conseil de gouvernance, tous les administrateurs doivent posséder un niveau élevé de connaissances afin de favoriser les pratiques exemplaires en matière de gestion financière et de gouvernance de la Victoria Airport Authority.

CODE DE CONDUITE DES ADMINISTRATRICES ET DES ADMINISTRATEURS

Les membres du conseil d'administration sont tenus de se conformer au manuel de politiques et procédures du conseil d'administration et de signer une attestation annuelle au sujet du Code de conduite qui reconnaît leur compréhension des politiques et des exigences des règlements administratifs et leur engagement à les respecter. De plus, chaque membre du conseil d'administration remplit une déclaration annuelle qui est déposée auprès du secrétariat général pour identifier tout conflit d'intérêts réel ou perçu. Les administratrices et administrateurs doivent s'abstenir de participer à toute discussion ou à tout vote pouvant constituer un conflit potentiel. En 2023, aucune violation du code de conduite n'a été constatée.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Victoria Airport Authority est dirigée par un conseil d'administration composé de 12 membres représentant les entités suivantes du District régional de la capitale et les différents ordres de gouvernement :

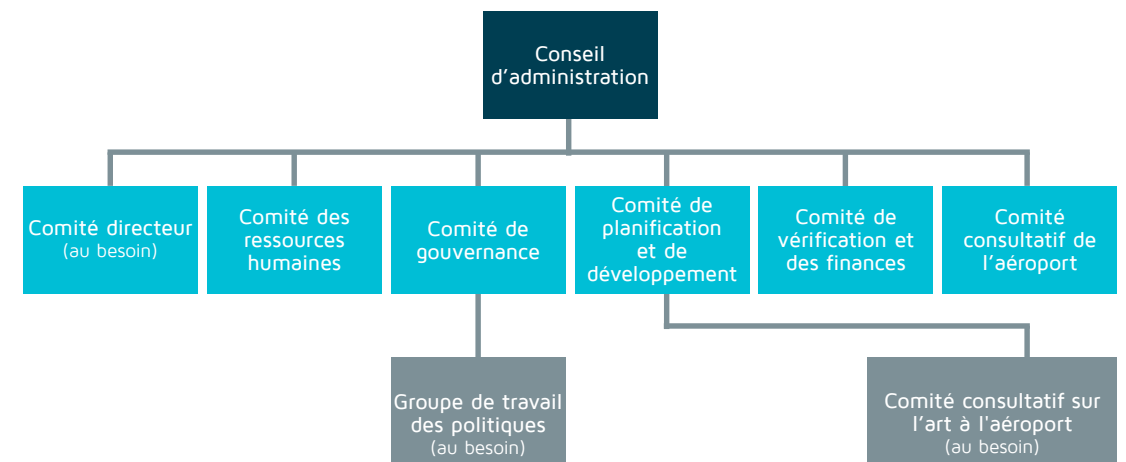
Entité de nomination	Nombre de postes au conseil d'administration
Gouvernement du Canada	2
Province de la Colombie-Britannique	1
Ville de Sidney	2
District de North Saanich	2
District de Central Saanich	1
District de Saanich	1
Ville de Victoria	1
District régional de la capitale	1
Chambre de commerce du Grand Victoria	1

LIMITE DES MANDATS

La VAA peut nommer jusqu'à trois administrateurs supplémentaires à la discrétion du conseil d'administration. Chaque mandat a une durée maximale de trois ans et peut être renouvelé. Chaque administrateur peut effectuer jusqu'à trois mandats, soit jusqu'à un maximum de neuf ans au total. Quand les membres du conseil d'administration ont servi le total de mandats alloué, leur candidature ne peut pas être présentée de nouveau.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration compte six comités permanents ainsi que des comités spéciaux, des sous-comités et des groupes de travail, au besoin.





COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Le Comité de vérification et des finances est chargé de passer en revue les politiques et questions de gestion fiscale, y compris les budgets annuels, les systèmes et procédures comptables, la gestion du risque d'entreprise, les frais d'aéroport, la rémunération et les avantages sociaux, la protection des biens et la protection de l'environnement. Le Comité doit veiller à ce que la VAA remplisse ses obligations légales et exerce ses activités conformément aux exigences juridiques et réglementaires ainsi qu'aux politiques approuvées par le conseil d'administration.

COMITÉ DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Le Comité de planification et de développement est chargé de superviser la planification à long terme, y compris les plans stratégiques, directeurs et d'immobilisations. Le Comité effectue la révision et le suivi des activités et des plans commerciaux importants, y compris ceux liés aux possibilités d'aménagement du terrain, de développement du service aérien et de développement des activités de détail et d'autres activités.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Le Comité de gouvernance est chargé de faire le suivi des questions de gouvernance de l'entreprise et de veiller à ce que les normes de gouvernance pertinentes les plus à jour soient recommandées au conseil d'administration aux fins d'approbation. Ce Comité procède également à une révision périodique de la rémunération des membres du conseil d'administration en tenant compte du temps investi et de l'étendue des responsabilités. Le comité doit aussi collaborer avec les entités responsables au cours du processus de nomination des nouveaux membres du conseil d'administration.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des ressources humaines est chargé de superviser le ou la titulaire du poste de présidence et chef de la direction. Il établit un processus et des protocoles d'évaluation de la performance afin d'évaluer les réalisations et les travaux en cours de la présidence et chef de la direction en ce qui a trait aux objectifs et autres indicateurs de rendement clés. Ce Comité doit aussi assurer la mise en place d'un plan de relève d'urgence pour la présidence et chef de la direction et l'établissement et la mise en œuvre d'un processus pour le recrutement d'une personne à la succession de la présidence et chef de la direction. Il est également chargé d'examiner et de recommander la philosophie et les lignes directrices en matière de rémunération pour le poste de présidence et chef de la direction ainsi que de passer en revue les recommandations au sujet des régimes de rémunération et d'avantages sociaux pour les membres du personnel exclus (non syndiqués).

COMITÉ CONSULTATIF DE L'AÉROPORT

Le Comité consultatif de l'aéroport, qui se réunit au moins deux fois par année, se compose de membres qui représentent généralement la communauté, y compris des personnes représentant les intérêts des consommateurs, du public voyageur et du travail organisé, des représentants du secteur de l'aviation et des représentants appropriés des administrations provinciales et municipales, pour favoriser un dialogue efficace et la diffusion des renseignements relatifs à l'aéroport, y compris : la planification et les plans aéroportuaires; les aspects opérationnels de l'aéroport; et les préoccupations municipales.

COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité directeur exerce les pouvoirs qui sont prévus dans les règlements administratifs et qui lui sont délégués par le conseil d'administration. Le Comité directeur devrait enquêter sur toute question relative au Code de conduite en ce qui concerne le conseil d'administration et déterminer le plan d'action approprié.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CHEFFE DE LA DIRECTION 2023



Cathie Ounsted

- Présidente du conseil d'administration
- Présidente, Comité directeur
- Membre d'office de tous les comités

District de Central Saanich
 Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2024



Eric Donald

- Vice-présidente du conseil d'administration
- Président, Comité consultatif de l'aéroport
- Vice-présidente, Comité directeur
- Comité des ressources humaines

Ville de Victoria
 Son mandat actuel prend fin le 31 mars 2024



Wendy Zink

- Secrétaire du conseil d'administration
- Présidente, Comité de gouvernance
- Comité directeur
- Comité des ressources humaines

Province de la Colombie-Britannique
 Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2024



Carol Brown

- Président, Comité des ressources humaines
- Comité directeur
- Comité de planification et de développement

Gouvernement du Canada
 Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2024



Dave Cowen

- Comité de vérification et des finances
- Comité de planification et de développement
- Comité de gouvernance

District de North Saanich
 Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2026



Erik Djukastein

- Comité consultatif de l'aéroport
- Comité de gouvernance

District de North Saanich
 Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2025



Paul Gerrard

- Président du comité de planification et de développement
- Comité directeur
- Comité de vérification et des finances

District régional de la capitale
 Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2024



Allan Haynes

- Comité de vérification et des finances
- Comité de planification et de développement
- Comité de gouvernance

District de Saanich
 Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2026



Frank Leonard

- Comité de gouvernance
- Comité des ressources humaines
- Comité de planification et de développement

Gouvernement du Canada
 Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2024



Charles Lovallo

- Comité consultatif de l'aéroport
- Comité de vérification et des finances

Ville de Sidney
 Son mandat a pris fin le 31 décembre 2023



Margaret Lucas

- Présidente du comité de vérification et des finances
- Comité directeur
- Comité de planification et de développement

Chambre de commerce du Grand Victoria
 Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2026



Sami Turki

- Comité de vérification et des finances
- Comité de planification et de développement

Ville de Sidney
 Son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2025

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni à quinze reprises sur des questions portant sur les comités et sur le conseil d'administration. Trois réunions publiques ont été organisées pour recueillir les réactions des intervenants et des membres de la communauté. Le conseil d'administration a également participé à plusieurs événements publics et privés et à des collectes de fonds en tant qu'ambassadeurs de l'aéroport.

Participation moyenne aux réunions du conseil d'administration et des comités en 2023 :

Rencontres du conseil d'administration : **97 %** Rencontres de comités : **94 %**

Rencontres publiques : **87 %**

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La rémunération des membres du conseil d'administration de la Victoria Airport Authority est révisée tous les ans. En 2023, les dirigeants de la société et les administrateurs ont été rémunérés comme suit :

Dirigeant/administrateur	Rémunération
Carol Brown, présidente d'un comité	29 800 \$
Dave Cowen	24 200 \$
Erik Djukastein	18 500 \$
Eric Donald, vice-président du conseil d'administration	33 100 \$
Paul Gerrard, président d'un comité	22 600 \$
Allan Haynes	17 300 \$
Frank Leonard	23 000 \$
Charles Lovallo	17 900 \$
Margaret Lucas, présidente d'un comité	23 200 \$
Cathie Ounsted, présidente du conseil d'administration	54 700 \$
Sami Turki	17 900 \$
Wendy Zink, secrétaire du conseil d'administration	32 200 \$

L'équipe de la haute direction de la Victoria Airport Authority, composée du président et du président et chef de la direction ainsi que de quatre cadres supérieurs, a touché un traitement de 1 098 573 \$ au cours de l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2023.

MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 31 décembre 2023, la Victoria Airport Authority a fait ses adieux à Chuck Lovallo, membre du conseil d'administration, membre du Comité consultatif de l'aéroport et membre du Comité de vérification et des finances. Sa participation et sa contribution à l'Aéroport international de Victoria a été inestimable et il nous manquera.

Le mandat d'Eric Donald, vice-président du conseil d'administration et président du Comité consultatif de l'aéroport, se terminera le 31 mars 2024, après neuf ans de service.

ÉTATS FINANCIERS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN CE QUI CONCERNE LES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les plus importantes d'entre elles sont énoncées à la note 2 aux états financiers.

Les procédures comptables et les systèmes de contrôle interne connexes de la Victoria Airport Authority ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable quant à la protection de ses actifs et la fiabilité de ses dossiers financiers. Ces états financiers comprennent certains montants basés sur les meilleures estimations et les meilleurs jugements de la direction. Reconnaissant que la VAA est responsable à la fois de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers, la direction est convaincue que ces états financiers ont été préparés dans des limites raisonnables d'importance relative.

Le conseil d'administration a nommé un comité de vérification et des finances composé de huit administratrices et administrateurs. Le comité se réunit périodiquement tout au long de l'année pour examiner avec la direction et les vérificateurs toute question importante en matière de comptabilité, de contrôle interne et de vérification. Il examine et finalise également les états financiers annuels de la VAA ainsi que le rapport des vérificateurs indépendants avant de les soumettre au conseil d'administration pour approbation finale.

L'information financière qui figure dans le texte du rapport annuel est cohérente avec l'information présentée dans les états financiers.

Au nom de la Victoria Airport Authority



Elizabeth M. Brown
Présidente et cheffe de la direction
22 avril 2024





KPMG LLP
St. Andrew's Square II
800-730 View Street
Victoria BC V8W 3Y7
Canada
Telephone 250-480-3500
Fax 250-480-3539

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers de la Victoria Airport Authority (« l'Autorité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2023
- les comptes de résultat pour l'exercice s'étant alors terminé
- les états des variations des capitaux propres pour l'exercice s'étant alors terminé
- les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice s'étant alors terminé
- et les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables

(ci-après dénommés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Autorité au 31 décembre 2023 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice s'étant alors terminé, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif canadiens.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** du rapport de nos auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Autorité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Parmi les autres informations, on trouve :

- les informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs y afférent, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit et à rester attentifs aux indications selon lesquelles les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs y afférent, incluses dans le rapport annuel en date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif canadiens, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Autorité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Autorité ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Autorité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus.



En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Autorité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Autorité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Autorité à cesser ses activités.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG LLP

Comptables professionnels agréés

Victoria, Canada

April 22, 2024

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY


État de la situation financière

Au 31 décembre 2023 avec information de comparaison pour 2022

	2023	2022
Actif		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 918 698 \$	14 350 731 \$
Comptes débiteurs	3 097 934	3 582 714
Stocks	355 933	214 166
Charges prépayées	473 861	303 568
	17 846 426	18 451 179
Immobilisations corporelles (note 3)	121 094 267	116 819 481
Autres actifs à long terme	20 485	26 644
	138 961 178 \$	135 297 304 \$
Passifs et actifs nets		
Passifs courants :		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	3 802 772 \$	4 334 517 \$
Revenus différés	373 156	477 636
Partie courante du passif pour indemnité de retraite (note 5)	67 421	221 998
	4 243 349	5 034 151
Passif pour indemnité de retraite (note 5)	827 933	1 057 875
Apports en capital différés (note 7)	6 456 559	6 896 387
Dépôt de garantie des locataires	137 485	134 295
	11 665 326	13 122 708
Actif net :		
Investi dans des immobilisations corporelles	114 637 708	109 923 094
Actif net non restreint	12 658 144	12 251 502
	127 295 852	122 174 596
Engagements (note 6)		
Passifs éventuels (note 15)		
	138 961 178 \$	135 297 304 \$

Voir les notes qui accompagnent les états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Administrateur



Administrateur

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

État des résultats d'exploitation

Pour l'exercice financier s'étant terminé au 31 décembre 2023 avec information de comparaison pour 2022

	2023	2022
Revenus :		
Concessions	13 395 986 \$	10 571 069 \$
Aéronautique	7 532 948	6 978 247
Locations – immobilier	3 819 318	3 486 666
Aide gouvernementale (note 8)	-	902 913
Revenus d'apports en capital différés	1 179 586	1 110 603
Autres	1 268 577	1 308 038
	<u>27 196 415</u>	<u>24 357 536</u>
Frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) (note 9)	12 986 235	11 078 205
	<u>40 182 650</u>	<u>35 435 741</u>
Charges :		
Salaires et avantages sociaux	8 204 989	7 456 681
Service, fournitures et administration	6 471 339	6 038 254
Sécurité et services à l'aérogarde	4 036 792	3 707 064
Loyer (note 6(a))	1 910 295	1 463 001
Impôt foncier	1 038 934	931 963
Frais d'administration et de traitement des FAA	936 172	797 676
Amortissement	12 045 752	11 729 017
Services publics	807 083	747 560
Intérêt	-	32 800
	<u>35 451 356</u>	<u>32 904 016</u>
Excédent des revenus par rapport aux charges	<u>4 731 294 \$</u>	<u>2 531 725 \$</u>

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice financier s'étant terminé au 31 décembre 2023 avec information de comparaison pour 2022

	Investi dans des immobilisations corporelles	Non restreint	2023	2022
Solde – à l'ouverture de l'exercice	109 923 094 \$	12 251 502 \$	122 174 596 \$	119 642 871 \$
Excédent des revenus par rapport aux charges		4 731 294	4 731 294	2 531 725
Changement net du montant investi dans des immobilisations corporelles	4 714 614	(4 714 614)		
Gain sur l'évaluation actuarielle du passif des indemnités de retraite		389 962	389 962	
Solde – à la clôture de l'exercice	114 637 708 \$	12 658 144 \$	127 295 852 \$	122 174 596 \$

Voir les notes qui accompagnent les états financiers.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice financier s'étant terminé au 31 décembre 2023 avec information de comparaison pour 2022

	2023	2022
Flux de trésorerie provenant de (utilisé dans) :		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus par rapport aux charges	4 731 294 \$	2 531 725 \$
Éléments qui n'impliquent pas de liquidités :		
Amortissement	12 045 752	11 729 017
Comptabilisation des apports en capital différés	(1 179 586)	(1 110 603)
Gain à la cession d'immobilisation corporelles	(16 000)	(16 190)
Variation du fonds de roulement d'exploitation hors caisse		
Comptes débiteurs	484 780	(266 798)
Stocks	(141 767)	13 034
Charges prépayées	(170 293)	(24 692)
Autres actifs à long terme	6 159	53 991
Comptes créditeurs et charges à payer	(531 745)	1 890 682
Revenus différés	(104 480)	(729 139)
Passif pour indemnité de retraite	5 443	154 252
Dépôt de garantie des locataires	3 190	(1 015)
	<u>15 132 747</u>	<u>14 224 264</u>
Investissements :		
Achat d'immobilisations corporelles	(16 320 538)	(7 737 016)
Produits à la vente d'immobilisation corporelles	16 000	16 190
	<u>(16 304 538)</u>	<u>(7 720 826)</u>
Financement :		
Apports en capital différés	739 758	1 244 547
Baisse de la dette à long terme	-	(2 000 000)
	<u>739 758</u>	<u>(755 453)</u>
Hausse (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(432 033)	5 747 985
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	14 350 731	8 602 746
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>13 918 698 \$</u>	<u>14 350 731 \$</u>

Voir les notes qui accompagnent les états financiers.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023

1. Nature des activités :

La Victoria Airport Authority (« VAA » ou « l'Autorité ») est constituée en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* en tant que corporation sans capital-actions, sans but lucratif, et tous les revenus d'exploitation sont réinvestis dans le développement de l'aéroport. La VAA exploite l'Aéroport international de Victoria depuis le 1^{er} avril 1997 en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada (« bail foncier »).

2. Principales méthodes comptables :

(a) Méthode de comptabilité :

Les états financiers de la VAA ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme les liquidités, l'épargne à intérêt élevé et les placements très liquides constitués de dépôts à terme dont l'échéance initiale à la date d'achat est de trois mois ou moins.

(c) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas utilisés dans une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont ensuite évalués à leur juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'excédent des revenus par rapport aux charges dans la période où elles se produisent. Tous les autres instruments financiers sont ensuite comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à leur juste valeur. L'Autorité n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés lors de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à leur juste valeur sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés lors de l'acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, l'Autorité détermine s'il y a un changement défavorable important dans le montant ou le calendrier prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. S'il y a un changement défavorable important dans les flux de trésorerie prévus, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, le montant pouvant être obtenu par la vente de l'actif ou le montant que la VAA s'attend à obtenir en exerçant son droit à l'égard d'une garantie financière. En cas de renversement des faits ou des circonstances, l'Autorité comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(d) Stocks :

Les stocks de fournitures consommables est comptabilisé au moindre du coût, déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation.

(e) Bail de Transports Canada :

Le bail de Transports Canada (voir la note 6(a)) est comptabilisé comme un contrat de location-exploitation.

(f) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, aux taux annuels suivants :

Actif	Années
Aérogare	5 à 50
Aérodrome et routes	5 à 60
Autres bâtiments et structures	5 à 50
Véhicules	10 à 20
Matériel informatique et de TI	3 à 10
Machinerie et équipement	5 à 30
Meubles et accessoires	5 à 20

Le coût des intérêts de la dette attribuable à la construction des immobilisations est capitalisé pendant la période de construction. Aucun intérêt n'a été capitalisé en 2023 ou 2022. Les travaux d'immobilisations en cours ne sont pas amortis jusqu'à ce que l'actif soit disponible pour être utilisé.

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la VAA à fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle, sans reprise de ces réductions de valeur dans les périodes ultérieures.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(g) Constatation des revenus :

La VAA applique la méthode du report pour la comptabilisation des contributions, selon laquelle les recettes non affectées sont comptabilisées lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si les montants peuvent être raisonnablement estimés et si leur recouvrement est raisonnablement assuré. Lorsqu'une partie des apports se rapporte à une période future, elle est reportée et comptabilisée dans cette période ultérieure.

Les contributions affectées à l'achat d'immobilisations sont reportées et amorties dans les revenus selon la méthode linéaire à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les revenus sont constatés comme suit :

- Les frais d'atterrissage et les frais généraux d'aérogare sont comptabilisés comme revenus lorsque les installations de l'aéroport sont utilisées.
- Les revenus des concessions sont comptabilisés sur la base du plus élevé des pourcentages convenus des ventes déclarées des concessionnaires et des montants minimums garantis spécifiés sur la durée des baux respectifs. Les revenus des stationnements sont comptabilisés lorsque les terrains de stationnement sont utilisés.
- Les revenus de location sont comptabilisés sur la durée des baux respectifs.
- Les frais d'amélioration aéroportuaires (« FAA ») (note 9), sont comptabilisés lorsque les passagers qui doivent payer ces frais partent.

(h) Avantages sociaux futurs :

La VAA et ses employés versent des cotisations au régime de retraite des employés municipaux. Ces cotisations sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Un régime de retraite sans capitalisation est également offert aux employés de la VAA. Les coûts de ces prestations sont déterminés de façon actuarielle en fonction des services rendus et des meilleures estimations de l'âge de la retraite et des augmentations de salaire et de traitement futures. L'obligation au titre de ce régime d'avantages sociaux est comptabilisée sur la base des prestations projetées au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour obtenir les avantages futurs. Les gains (pertes) actuariels résultent des modifications des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Tous les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés dans l'actif net.

(i) Usage d'estimations :

La préparation d'états financiers dans le respect des normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les domaines qui nécessitent l'utilisation d'estimations de la direction comprennent la détermination des indemnités de retraite, les durées de vie utile pour l'amortissement et les provisions pour éventualités. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023

3. Immobilisations corporelles :

	Coût	Amortissement cumulé	2023 Valeur comptable nette	2022 Valeur comptable nette
Aérogare	90 778 470	\$ 50 011 322	\$ 40 767 148	\$ 43 650 701
Aérodrome et routes	113 253 258	51 879 021	61 374 237	54 908 794
Autres bâtiments et structures	14 086 492	8 221 774	5 864 718	6 219 380
Véhicules	9 695 793	5 653 951	4 041 842	3 642 192
Matériel informatique et de TI	4 175 013	2 614 505	1 560 508	723 940
Machinerie et équipement	5 738 661	1 865 476	3 873 185	3 013 915
Meubles et accessoires	1 146 231	762 367	383 864	278 645
Travaux immobiliers en cours	3 228 765	-	3 228 765	4 381 914
	242 102 683	\$ 121 008 41	\$ 121 094 267	\$ 116 819 481

Au cours de l'exercice, la VAA a vendu des actifs dont la valeur comptable nette totalisait néant (2022 – néant) pour un produit de 16 000 \$ (2022 – 16 190 \$), ce qui a donné lieu à un gain sur la vente d'actifs de 16 000 \$ (2022 – 16 190 \$). Ce gain est inclus avec les autres revenus dans l'état des résultats.

En 2023, un examen et une évaluation des actifs douteux ont donné lieu à une dépréciation des actifs de 58 796 \$ (2022 – 8 533 \$).

4. Comptes créditeurs et charges à payer

Sont comprises dans les comptes créditeurs et charges à payer les remises gouvernementales payables de 84 603 \$ (2022 – 127 596 \$), qui comprennent des montants payables pour les versements de TVP/TPS, la taxe de santé des employeurs et les primes de WorkSafe BC.

5. Passif pour indemnité de retraite :

En vertu de l'accord de transfert avec Transports Canada, la VAA a assumé l'obligation du gouvernement du Canada de verser à ses anciens employés une indemnité de retraite ou de cessation d'emploi conformément aux conventions collectives. Cet avantage fait partie de la convention collective actuelle. L'indemnité de retraite est basée sur les années de service accomplies.

La VAA constate le coût de ces avantages futurs, au fur et à mesure que les employés rendent leurs services, en fonction des évaluations actuarielles des obligations. La pratique de la VAA est d'effectuer une évaluation actuarielle au moins tous les trois ans. Une évaluation actuarielle du régime a été réalisée le 31 décembre 2023. La prochaine évaluation actuarielle du régime est prévue au plus tard le 31 décembre 2026.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023

5. Passif pour indemnité de retraite (suite) :

Les principales hypothèses économiques utilisées par les actuaires de la VAA pour mesurer le passif au titre des indemnités de retraite accumulées au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

	2023	2022
Taux de rabais	4,65 %	2,2 %
Taux d'augmentations des rémunérations	Année 1 – 5 % Année 2 – 4 % Par la suite – 2,75 %	2,5 %

La VAA a comptabilisé des passifs supplémentaires pour les indemnités de retraite ou de cessation d'emploi conformément aux conventions collectives et autres accords négociés après le transfert. Le passif total annuel au titre du régime de retraite est le suivant :

Solde au 31 décembre 2021	1 125 621	\$
Accumulation annuelle, sans les prestations versées	120 531	
Intérêt	33 721	
Solde au 31 décembre 2022	1 279 873	
Accumulation annuelle, sans les prestations versées	(39 601)	
Intérêt	45 043	
Gain actuariel au 31 décembre 2023	(389 962)	
Solde au 31 décembre 2023	895 353	\$

	2023	2022
Présentation des états financiers :		
Partie courante	67 421 \$	221 998 \$
Long terme	827 933	1 057 875
	895 354 \$	1 279 873 \$

En 2023, la charge nette du régime de retraite s'est élevée à 142 361 \$ (2022 – 172 526 \$).

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023

6. Engagements :

(a) Bail foncier de Transports Canada :

Le bail foncier régit les relations économiques et quotidiennes entre la VAA et Transports Canada. L'Autorité a signé un bail foncier de 60 ans avec Transports Canada à compter du 1^{er} avril 1997, avec une option de prolongation de 20 ans. Le 28 janvier 2015, le ministre des Transports a signé un amendement au bail foncier pour le prolonger de 20 ans jusqu'au 31 mars 2077. Le bail foncier contient des conditions spécifiques de conformité à une série d'exigences, y compris les normes environnementales, une couverture d'assurance minimale, des exigences spécifiques en matière de comptabilité et de rapports et différentes questions qui ont un effet significatif sur le fonctionnement quotidien de l'Autorité. L'Autorité a respecté toutes les exigences du bail foncier. Au 1^{er} janvier 2024, il reste 53 ans et 3 mois au bail.

(i) Le loyer à payer à Transports Canada est calculé en fonction d'un pourcentage du revenu brut selon une échelle progressive. Les dépenses de loyer prévues pour 2024 à 2028, sur la base des prévisions financières actuelles de la VAA, sont les suivantes :

2024	2 462 000	\$
2025	2 777 100	
2026	2 997 000	
2027	3 172 200	
2028	3 399 100	

(b) Engagements en matière d'immobilisations :

Dans le cadre de la construction de certains projets d'immobilisations et de l'achat de certaines immobilisations, la VAA a pris des engagements d'investissements en cours au 31 décembre 2023 et qui s'élèvent à environ 5 835 000 \$ (2022 – 373 373 \$).

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023

7. Apports en capital différés

La VAA reçoit des fonds de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (« ACSTA ») et d'autres agences gouvernementales sous forme de subventions et de remboursements pour des améliorations particulières de l'infrastructure d'immobilisations. Les fonds reçus sont reportés et passés aux revenus à titre d'apports à un taux ou un montant correspondant à l'amortissement des immobilisations correspondantes dès le début de l'amortissement de ces immobilisations.

Solde – à l'ouverture de l'exercice	6 896 387	\$
Apports :		
Argent en espèce	897 530	
	7 793 917	
Moins : montants amortis dans les revenus	1 179 586	
Moins : transfert à d'autres gouvernements	157 772	
Solde – à la clôture de l'exercice	6 456 559	\$

Le solde des apports non amortis connexes aux immobilisations se compose de ce qui suit :

Apports non amortis utilisés pour l'achat d'immobilisations	6 456 559	\$
Solde – à la clôture de l'exercice	6 456 559	\$

8. Aide gouvernementale :

En réponse à la COVID-19, les gouvernements ont mis en place des programmes d'appui et du financement pour soutenir les industries touchées par la pandémie. Le financement a pris la forme d'appui opérationnel direct et d'un appui aux acquisitions d'immobilisations.

(a) Appui opérationnel et subventions :

La VAA a reçu les appuis opérationnels directs, les subventions et les subventions salariales suivants de la part des gouvernements :

	2023	2022
Initiative du transport aérien régional (ITAR)	- \$	379 415 \$
SSUC/PRTA	-	343 498
Subvention de secours en raison de la COVID de la Province de la C.-B.	-	180 000
	- \$	902 913 \$

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023

8. Aide gouvernementale (suite) :

(a) Appui opérationnel et subventions (suite) :

La subvention opérationnelle ITAR a remboursé à la VAA une partie des coûts d'exploitation spécifiques pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. La VAA a engagé et payé les coûts d'exploitation, puis a soumis une demande de remboursement. La subvention totale approuvée a été de 1 357 712 \$. Des coûts d'exploitation totalisant 978 297 \$ ont été remboursés au 31 décembre 2021 et des coûts d'exploitation de 379 415 \$ ont été remboursés en 2022.

9. Frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) :

Le 31 mai 1999, la VAA a conclu une entente (« l'entente sur les FAA ») avec l'Association du transport aérien du Canada et les transporteurs aériens desservant l'Aéroport international de Victoria. L'entente prévoit un processus de consultation avec les transporteurs aériens sur le développement de l'aéroport ainsi que la perception des FAA par les transporteurs aériens. Les recettes des FAA sont perçues par les transporteurs aériens au nom de la VAA, ce qui leur donne le droit de retenir des frais de traitement de 7 %. L'usage des recettes des FAA est restreint; ces FAA ne peuvent servir qu'à financer les dépenses d'investissement liées à la construction ou à l'amélioration des infrastructures aéroportuaires et les coûts de financement connexes. La redevance des FAA est de 15 \$ par passager local qui embarque à bord d'un avion, et ce, jusqu'au 30 avril 2024. À partir du 1^{er} mai 2024, les FAA passeront à 25 \$ par passager local qui embarque à bord d'un avion.

Au 31 décembre 2023, les dépenses cumulées ont dépassé les recettes cumulées des FAA comme suit :

Revenus des FAA	192 941 560	\$
Frais d'administration des transporteurs aériens / ATAC	(13 895 688)	
Dépenses du programme FAA	(198 766 670)	
Coûts de financement	(8 921 659)	
Excédent des dépenses liées aux FAA sur les recettes liées aux FAA	(28 642 457)	\$

L'excédent des dépenses liées aux FAA sur les recettes liées aux FAA est actuellement financé par les excédents d'exploitation.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023

10. Cotisations de retraite :

La VAA et ses employés cotisent au régime de retraite des employés municipaux (un régime de retraite à fiducie conjointe). Le conseil de fiduciaires, qui représente les membres du régime et les employeurs, est chargé d'administrer le régime, y compris le placement des actifs et l'administration des prestations. Il s'agit d'un régime de retraite multi-employeurs à prestations déterminées. Les prestations de retraite de base fournies sont basées sur une formule. Au 31 décembre 2021, le régime compte environ 227 000 membres actifs et environ 118 000 membres retraités. Les membres actifs comprennent environ 54 cotisants de la Victoria Airport Authority.

Tous les trois ans, on effectue une évaluation actuarielle afin de déterminer la situation financière du régime et l'adéquation de son financement. L'actuaire détermine un taux de cotisation combiné approprié pour l'employeur et les membres du régime. Le taux de cotisation calculé par l'actuaire est basé sur la méthode du coût normal à l'âge d'entrée, qui produit le taux à long terme des cotisations des membres et de l'employeur suffisant pour fournir des prestations à la moyenne des futurs participants au régime. Ce taux peut être ajusté pour l'amortissement de tout excédent actuariel de financement et sera ajusté pour l'amortissement de tout passif actuariel non capitalisé.

Au 31 décembre 2021, la plus récente évaluation actuarielle du régime de retraite des employés municipaux indiquait un excédent de financement de 3 761 millions \$ pour les prestations de retraite de base selon le principe de la continuité de l'exploitation. La prochaine date d'évaluation est le 31 décembre 2024, et les résultats seront disponibles en 2025.

Les employeurs qui participent au régime comptabilisent leurs charges de retraite comme le montant des cotisations patronales versées au cours de l'exercice (comptabilité des régimes de retraite à cotisations déterminées). Cela s'explique par le fait que le régime comptabilise les charges à payer et les produits à recevoir pour le régime de manière globale, ce qui ne permet pas de disposer d'une base cohérente et fiable pour attribuer les obligations, les actifs et les coûts aux différents employeurs qui participent au régime.

La VAA a versé 566 643 \$ (2022 – 511 697 \$) à titre de cotisations de l'employeur, tandis que les employés ont versé 496 746 \$ (2022 – 448 848 \$) au régime au cours de l'exercice 2023.

11. Facilités de crédit :

La VAA dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 10 000 000 \$ auprès de la CIBC, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,50 %.

La VAA dispose d'une facilité de crédit de 10 000 000 \$ pour financer des actifs sur 10 ans avec diverses options de taux d'intérêt, notamment un taux variable, un taux préférentiel moins 0,50 %, un taux fixe, y compris un contrat d'échange sur acceptation bancaire, aux taux et frais en vigueur.

Ces deux facilités sont garanties par un contrat de sûreté générale, une hypothèque enregistrée sur le droit de tenure à bail de la VAA et la cession de toutes les créances comptables exigibles et payables. Les facilités de crédit exigent un ratio du service de la dette de 1,2 à 1,0. Ces deux facilités de crédit n'étaient pas utilisées au 31 décembre 2023 et 2022.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023

12. Gestion du risque :

L'exposition au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de taux d'intérêt, survient dans le cours normal des activités de la VAA. Les instruments financiers ne sont pas utilisés à des fins commerciales ou spéculatives.

(a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une tierce partie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations en vertu des termes de l'instrument financier. Pour la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les créances, le risque de crédit de la VAA est limité à la valeur comptable au bilan. La VAA a une concentration du risque de crédit avec deux compagnies aériennes. La VAA gère le risque associé à la concentration du risque de crédit par sa politique de surveillance active du vieillissement des créances.

Le risque de crédit est encore réduit par des lettres de crédit, des dépôts et des évaluations de crédit des clients. La VAA limite son exposition au risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie en investissant dans des instruments émis par des institutions financières de qualité ayant une cote de crédit élevée. La VAA conclut des contrats financiers tels que des swaps de taux d'intérêt uniquement avec des institutions financières de qualité ayant une cote de crédit élevée.

Au 31 décembre 2023, l'analyse chronologique des créances commerciales, déduction faite des montants dépréciés de 322 847 \$ (2022 – 1 908 \$), se présente comme suit :

Actuel	82,64 %	2 205 000 \$
Retard de 1 à 30 jours	12,95 %	345 535
Retard de 31 à 60 jours	3,98 %	106 173
Retard de plus de 61 jours	0,43 %	11 534
Total	100,00 %	2 668 242 \$

(b) Risque d'illiquidité :

Le risque d'illiquidité est, pour la VAA, le risque de ne pas pouvoir honorer ses obligations liées à des passifs financiers. Les fonds générés par les activités d'exploitation financent le programme d'investissement. La VAA a également accès à une ligne de crédit d'exploitation non utilisée qui contribue à atténuer le risque d'illiquidité.

(c) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des taux d'intérêt. La VAA est exposée au risque de taux d'intérêt sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie qui sont maintenus pour fournir des liquidités tout en obtenant un rendement satisfaisant. Il n'y a pas eu de changement en matière d'exposition aux risques par rapport à l'année précédente.

VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

Notes qui accompagnent les états financiers

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023

13. Instruments financiers :

Les produits d'intérêts en 2023 ont totalisé 773 222 \$ (2022 – 251 562 \$).

Les charges d'intérêts en 2023 sont nulles (2022 – 32 800 \$). Les charges d'intérêts comprennent une commission d'acceptation nulle (2022 – 11 178 \$).

14. Autres renseignements :

(a) Les revenus de la VAA qui proviennent de l'exploitation aéroportuaire sont exempts d'impôt fédéral et provincial sur le revenu.

(b) Au cours de l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2023, les honoraires versés aux membres du conseil d'administration de la VAA pour leurs services en tant qu'administrateurs ont totalisé 314 400 \$ (2022 – 276 600 \$).

15. Passifs éventuels :

La VAA, dans la conduite de ses activités commerciales habituelles, est impliquée dans diverses procédures légales et litiges dont l'issue est indéterminable. La VAA a pour politique de souscrire une assurance adéquate afin de minimiser le risque financier associé à ces questions.

La direction est d'avis que le passif net global, le cas échéant, de ces procédures et litiges n'aurait pas d'incidence importante sur la situation financière de la VAA.



SIÈGE SOCIAL DE LA VICTORIA AIRPORT AUTHORITY

1640, boulevard Electra, bureau 201
Sidney (Colombie-Britannique) V8L 5V4 Canada

Tél. : 250 953 7500

www.victoriaairport.com

Services bancaires : CIBC

Vérificateur externe : KPMG LLP Victoria

Cabinet d'avocats : Cox Taylor



YYJ

VICTORIA
INTERNATIONAL
AIRPORT



@Fly_YYJyairport



Victoria.International.Airport



yyairport



YYJ Victoria International Airport